

Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux



Lotissement CICES, lot 58A- BP : 249 – Dakar , Tel. : (221) 33 827.74.53 – Fax: (221) 33 827 70 88 e-mail : cncr@cncr.org Site web: www.cncr.org

TDR TOURNEE NATIONALE

Mai 2013

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le CNCR envisage comme à son habitude d'organiser une tournée nationale au cours du mois de mai pour rencontrer sa base afin de s'enquérir de la situation du monde rural à l'issue de la campagne agricole 2012/2013.

La dernière tournée organisée en mai 2012 avait permis d'évaluer le niveau des récoltes 2011-2012 ; d'échanger sur la campagne de commercialisation 2011-2012 et les préparatifs de la campagne agricole 2012-2013 mais aussi de partager les résultats du processus de réflexion conduit par le CNCR sur la réforme foncière et d'informer sur les mesures prises par les nouvelles autorités de l'État concernant le déficit alimentaire en milieu rural et la campagne agricole.

Rappel des résultats de la dernière tournée :

Les paysans avaient attiré l'attention des délégués du CNCR sur le retard et l'insuffisance des pluies. Cette difficulté était également confirmée par la DAPSA qui avait signalé le retard d'installation des pluies, une mauvaise répartition spatio-temporelle et un arrêt précoce dans plusieurs localités.

Les paysans avaient souligné la persistance des problèmes relatifs à la mauvaise qualité et à la faible quantité des intrants et des matériels agricoles mis à leur disposition tardivement. Cette situation est due selon eux à la mauvaise préparation des campagnes agricoles qui cause de nombreux désagréments aux exploitations familiales. Pour cela, les paysans avaient recommandé la révision de la procédure d'acquisition des intrants partant de l'expression des besoins, les appels d'offre, les livraisons jusqu'à la mise en place au niveau local. Pour eux, le processus devrait être achevé au plus tard au mois de mai pour satisfaire dans les délais les producteurs du sud là où les pluies sont précoces.

Les nombreuses insuffisances observées dans les préparatifs de la campagne agricole, combinées à l'irrégularité des pluies et la baisse du niveau de fertilité des sols, ont été à l'origine des mauvais rendements et des faibles productions. Cela avait entraîné très

rapidement une hausse des prix des produits agricoles sur le marché car la demande était nettement supérieure à l'offre.

Le secteur de l'élevage avait également souffert du déficit pluviométrique qui a occasionné la rareté du tapis herbacé et le renchérissement du prix de l'aliment de bétail. Ainsi, les éleveurs de la zone sylvo-pastorale ont été contraints de vendre une partie du troupeau à des prix dérisoires pour subvenir aux besoins alimentaires de leurs familles et du bétail restant.

Les leaders paysans s'étaient également prononcés sur d'autres secteurs tels que la foresterie, l'horticulture, l'aviculture, la pêche pour soulever les difficultés auxquelles ils font face.

Concernant la gestion des ressources naturelles, les agro-pasteurs avaient fait part de leurs inquiétudes par rapport au phénomène d'accaparement des terres par l'élite nationale et les investisseurs étrangers. Les pêcheurs avaient décrié le pillage des ressources halieutiques par les chaloupes des pays étrangers favorisées par les licences de pêche délivrées par les autorités publiques.

Les engagements du gouvernement pour la campagne agricole 2013/2014¹

Dans le cadre de la préparation de la campagne agricole 2013-2014, le Premier Ministre, Abdoul Mbaye a présidé le mardi 30 avril 2013 un conseil interministériel en compagnie du Ministre de l'Agriculture et du Ministre de l'Economie et des Finances.

Au cours de ce conseil, le Premier Ministre, Abdoul Mbaye a annoncé que, pour la prochaine campagne, le gouvernement a décidé de s'inscrire dans une démarche de subvention dégressive, en vue de réorienter les allocations vers des facteurs qui participent à l'accroissement des rendements et de la productivité notamment, les intrants, les engrais, le matériel agricole et les semences certifiées entre autres.

Le Premier Ministre a aussi invité les acteurs du monde rural et les partenaires au développement à s'engager dans une rupture en s'accordant sur la nécessité de reconstituer le capital semencier du Sénégal. A ce sujet, Abdoul Mbaye a plaidé pour une meilleure implication des gros producteurs dans cette opération.

M. Abdoul Mbaye n'a pas également manqué de recommander au Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural de « veiller à ce que les commissions de réception et de distribution à l'échelle nationale et locale soient mises en place avec un principe simple d'élargir leur composition au maximum pour plus de transparence ».

¹ Le Soleil, 21 Avril 2012, Seydou KA et Seydou Prosper SADIO

M. Abdoulaye Baldé, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, a pour sa part annoncé que, cette année, l'État va mobiliser 34 milliards de FCFA pour le déroulement de la campagne agricole. M. Baldé a aussi informé de l'inscription par l'État d'une enveloppe de 5 milliards de FCFA pour le financement du matériel agricole afin de doter les paysans d'instruments de production, à savoir des houes sine, des semoirs, des charrettes asine et équine...

Selon M. Baldé, le gouvernement a décidé d'augmenter les quantités d'engrais et de semences. Pour l'engrais, par exemple, on est passé de 80.000 à 100.000 tonnes cette année. Cette tendance à la hausse a été aussi observée sur les semences d'arachides qui, selon Abdoulaye Baldé, vont passer de 50.000 à 70.000 tonnes, afin d'accroître la productivité et les revenus des producteurs.

En prévision des phénomènes extrêmes qui pourraient éventuellement survenir au cours de la campagne, l'État, par le biais du Ministère de l'Économie et des Finances, a choisi de prendre les devants en mettant à la disposition du Fonds de calamité agricole une enveloppe d'un milliard de FCFA pour le compte de la campagne 2013. Le ministre de l'Économie, Amadou Kane a indiqué que le Fonds de bonification sera aussi alimenté à hauteur de 500 millions de FCFA. Il a fait remarquer, dans la même lancée, que l'État a également amorcé le projet d'assurance agricole pour avoir mis à la disposition des producteurs 200 millions de FCFA.

Campagne de commercialisation 2012-2013 :

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a, en marge du conseil interministériel, déclaré que la campagne de commercialisation 2013 a été sanctionnée par « zéro bons impayés » à l'endroit des producteurs. Abdoulaye Baldé a mis cette performance dans l'actif de l'opération « Teg teggi » initiée par l'État grâce à la libéralisation de la vente des graines. Il a profité de l'occasion pour réitérer la poursuite de la libéralisation de la commercialisation des graines d'arachide.

Toutefois cette libéralisation inquiète les huiliers qui fustigent la concurrence « déloyale » des étrangers. Pour eux, le gouvernement doit privilégier l'industrie locale dans la commercialisation des produits agricoles.

Réflexion sur la réforme foncière

La problématique de la gestion du foncier a pris de l'ampleur depuis l'avènement des crises alimentaire, financière et énergétique de 2008 qui ont montré aux yeux des détenteurs de capitaux que le secteur alimentaire permettait de faire de grands profits. Cela a entraîné une ruée de ces derniers vers les terres des pays en

développement, l'apparition du phénomène d'accaparement des terres et l'exacerbation des conflits meurtriers au sein de nos communautés.

Pour pallier une pareille situation, favorisée au Sénégal par une législation foncière inadéquate et non appliquée, l'État a souhaité depuis les années 90 procéder à la réforme foncière. Plusieurs initiatives ont été prises par les différents régimes qui se sont succédé au sommet de l'État sans aboutir à la réforme.

Consulté par l'État, le CNCR a, vers la fin des années 90, effectué un travail de veille pour la défense des droits fonciers des populations rurales avec qui il a partagé de vastes réflexions sur la réforme foncière pour la formulation des propositions paysannes.

Plus récemment, le Chef de l'État, Macky Sall, a mis en place une commission nationale chargée de la réforme foncière (Décret 2012-1419 du 06 décembre 2012) pour la poursuite du travail. Néanmoins, il faut noter que les Organisations Paysannes et la Société Civile représentative ne sont pas représentées dans la commission. En outre, le décret qui met en place cette dernière ne fait aucunement référence à la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP) qui annonce pourtant la réforme foncière dans son chapitre 6.

La mise en place de cette commission a coïncidé avec le lancement par le CNCR de la campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour la réforme foncière et contre les accaparements des terres : « Sunu Suuf – Sunu adduna » ou « Notre terre – notre existence ». L'occasion a été saisie par la base pour appeler les décideurs à ouvrir la commission aux paysans qui exploitent la majorité des terres agricoles au Sénégal. Il en est de même qu'à la société civile. Cet appel a été finalement entendu par les autorités qui ont accepté d'intégrer des délégués du CNCR et du CONGAD au sein la commission nationale.

Par ailleurs, le CNCR garde un œil vigilant sur les orientations du nouveau régime concernant l'élaboration d'un code pastoral et la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation qui ont toutes des incidences sur le foncier.

Face à ce contexte, le CNCR souhaite reprendre contact avec sa base pour échanger sur ces différents problèmes.

II. OBJECTIFS DE LA TOURNEE :

La tournée nationale du CNCR a pour objectifs d'échanger avec les populations rurales sur :

- Le bilan de la campagne agricole 2012-2013 ;
- la campagne de commercialisation 2012-2013 ;
- la sécurité alimentaire en milieu rural pour les humains et les animaux ;
- les engagements de l'État et les préparatifs de la campagne agricole 2013-2014 ;
- le processus de réforme foncière engagé par le nouveau régime ;
- le système de suivi des exploitations familiales et de veille sur les politiques publiques.

III. METHODOLOGIE :

La tournée sera effectuée par quatre groupes de leaders paysans qui feront chacun un certain nombre de départements conformément au calendrier ci-dessous. Chaque équipe sera composée de deux leaders qui seront appuyés par un technicien pour la prise de notes et la rédaction du rapport.

Avant le démarrage de la mission, une rencontre préparatoire sera organisée par les personnes qui forment les délégations du CNCR afin d'harmoniser les messages à livrer aux producteurs.

La tournée sera organisée au niveau de chaque région en étroite collaboration avec les leaders des fédérations membres et des Cadres Régionaux de Concertation des Ruraux (CRCR) selon les modalités définies par le CNCR.

Les mobilisations se feront au niveau de certains départements ruraux en raison d'une journée par département. Dans chaque département, il sera mobilisé au moins 50 leaders d'organisations paysannes. Ces leaders seront sensibilisés sur la nécessité de venir à la réunion avec des informations sur le déroulement et les résultats de la campagne 2012-2013, la commercialisation des produits agricoles, la situation alimentaire des personnes et du bétail, la gestion des ressources foncières, halieutiques et sylvicoles et sur les préoccupations de leurs mandants.

Une innovation sera introduite cette année pour une meilleure prise en charge des préoccupations des acteurs des différentes zones agro-écologiques et des secteurs d'activités. A cet effet, les résultats des bilans d'exploitations familiales seront partagés à l'occasion des rencontres suivantes :

Département / lieu	Secteur d'activités	Organisations responsables
Mbour	Pêche	FENAGIE/P
Linguère	Elevage	DINFEL/FONGS
Kaffrine	Céréales sèches	FONGS
Tivaouane (Mboro)	Maraîchage	FONGS
Dagana (Ross Béthio)	Riz	FPA/AESCAW
Podor	Oignon / Tomate	FNPTI, APOV, FONGS
Matam	Culture de décrue	FONGS

Les projets qui appuient les producteurs de ces zones seront conviés à ces rencontres.

Dans chaque région, la dernière journée sera consacrée au département, chef-lieu régional où un point de presse sera organisé par les leaders locaux pour faire la synthèse des résultats de la mission dans la région.

IV. CALENDRIER DE LA MISSION :

Equipe A :	Equipe B :	Equipe C :	Equipe D :	Dates
Nadjirou SALL Oumou Khaïry Diallo Yoro Idrissa THIOYE	Samba GUEYE Babacar DIOP EH Thierno CISSE	Baba Ngom Bouso NGOM Babacar SAMB	Aziz BADJI Malamine Sané / Mohamed Cisse Dièry GAYE	
Zone Nord	Zone Centre	Zone Est	Zone Sud	
Kébémér	Tivaouane	Voyage	Voyage Avion	20 mai
Linguère	Mbour	Kédougou	Oussouye	21 mai
Louga	Thiès	Voyage	Bignona	22 mai
St-Louis	Mbacké	Bakel	Ziguinchor	23 mai
Dagana	Bambey	Tambacounda	Sédhiou	24 mai
Podor	Diourbel	Koungheul	Goudomp	25 mai
Voyage	Gossas	Kaffrine	Voyage	26 mai
Ranéroù	Foundiougne	Voyage	Vélingara	27 mai
Voyage	Fatick	Yéne	Kolda	28 mai
Kanel	Nioro	Sangalkam	Retour	29 mai
Matam	Kaolack			30 mai
Retour				31 mai